DocuSign Envelope ID: 9D76F04B-DFB5-483C-99E6-8E25482A6DAF

ST MODULES

Société par actions simplifiée au capital de 108 605 €
Siège social : 19 rue des Frères Michelin
10600 LA CHAPELLE-SAINT-LUC
692 880 057 RCS TROYES

* * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

—

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE A L'ASSOCIE UNIQUE
LE 19 SEPTEMBRE 2023

Résultat net déficitaire de l'exercice : <**94 484,31**> **€**.

Imputation sur le compte « Autres réserves ».

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LE 19 SEPTEMBRE 2023

Conforme à la proposition ci-dessus.

Pour copie conforme,
Le Président de la Société.

DocuSigned by:
Sébastien DONT
2ADDE91698674EC...

DocuSign Envelope ID: 9D76F04B-DFB5-483C-99E6-8E25482A6DAF

ST MODULES

Société par actions simplifiée au capital de 108 605 €
Siège social : 19 rue des Frères Michelin
10600 LA CHAPELLE SAINT-LUC
692 880 057 RCS TROYES

* * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

*

Pour copie conforme,
Le Président de la Société.

DocuSigned by:
Sébastien DONT
2ADDE91698674EC...

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 1 059 799 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -94 484 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Insérer le texte ici

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

Insérer le texte ici

Appartenance à un groupe financier :

Insérer le texte ici

Ci-après le tableau de composition du capital social.

Règles et méthodes comptables

Pour les entreprises individuelles

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 1 059 799 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -94 484 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 1 059 799 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -94 484 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

A COMPLETER

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A COMPLETER

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Pour les entreprises individuelles

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 1 059 799 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -94 484 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 1 059 799 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -94 484 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Suite au dépôt d'une déclaration de cessation de paiements, le Tribunal de commerce de XXX a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire à l'égard de la SA ST MODULES le XX/XX/20XX.
Compte tenu de cet évènement, les conventions comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses suivantes :

- absence du principe de continuité de l'exploitation,
- non permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre liée au défaut de continuité de l'exploitation,
- absence d'indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels dans le cas où la continuité d'exploitation est définitivement compromise.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Présentation des comptes :

Les comptes sont présentés en valeur liquidative.
Cette valeur a été estimée, soit en valeur historique lorsque celle-ci s'avère adéquate, soit en valeur vénale quand elle peut être approchée de façon précise.
Tous les coûts susceptibles d'être supportés jusqu'à la clôture de liquidation ont été provisionnés.

- Changement de méthode :

Le changement de méthode lié à la liquidation de la société impacte essentiellement la prise en compte des coûts de licenciement du personnel de la société au XX/XX/20XX.

Faits caractéristiques

A COMPLETER

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A COMPLETER

Les difficultés liées à la crise économique ont entraîné une (forte) dégradation des performances économiques :

- diminution du chiffre d'affaires de XXX %,
- perte courante de XXX k€,
- perte nette de XXX k€.

Ces événements ne remettent toutefois pas en cause la continuité d'exploitation, compte tenu :

- de la structure financière de l'entreprise faisant état de capitaux propres pour un montant de XXX k€ et d'une trésorerie disponible de XXX k€,
- des mesures de réduction de coûts prises (au cours de l'exercice) visant à abaisser de façon importante le niveau d'activité « point mort » de l'entreprise,
- du redressement de l'activité observé à compter du XXX,
- du soutien obtenu de la société-mère,
- des apports de fonds (augmentation de capital, dépôt en compte-courant) dont l'entreprise a bénéficié postérieurement à la clôture de l'exercice.

Les difficultés liées à la crise économique ont entraîné une (forte) dégradation des performances économiques : diminution du chiffre d'affaires de XXX %, perte courante de XXX k€, perte nette de XXX k€.
Des renégociations de lignes de découvert sont en cours avec nos différents établissements de crédit.
Des pourparlers sont engagés avec les associés/actionnaires, nos partenaires financiers et/ou de nouveaux financeurs.
Ces initiatives devraient permettre à l'entreprise de bénéficier dans (préciser les délais probables) SUPPRIMER LA MENTION INUTILE d'apports de trésorerie dans le cadre d'apports en comptes courants / d'une augmentation de capital / de ligne de crédit supplémentaires / Autre (préciser).

Les difficultés liées à la crise économique ont entraîné une (forte) dégradation des performances économiques : diminution du chiffre d'affaires de XXX %, perte courante de XXX k€, perte nette de XXX k€.
L'entreprise envisage la mise en place dans les prochains mois de mesures de réduction des coûts, dans le cadre notamment d'une procédure de SUPPRIMER LA MENTION INUTILE licenciement / départs volontaires, dont les économies devraient permettre de réduire le « point mort » de l'entreprise.
Compte tenu de ces éléments, conjugués au (léger) redressement de l'activité observé à compter du XXX, la continuité de l'exploitation de l'entreprise ne devrait pas être remise en cause.

Les difficultés liées à la crise économique ont entraîné une (forte) dégradation des performances économiques : diminution du chiffre d'affaires de XXXX %, perte courante de XXXX k€, perte nette de XXXX k€, conduisant à constater une situation de cessation de paiement.
Le Tribunal de Commerce de (lieu) a prononcé le (date) l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Les difficultés liées à la crise économique ont entraîné une (forte) dégradation des performances économiques : diminution du chiffre d'affaires de XXX %, perte courante de XXX k€, perte nette de XXX k€, sans pourtant entraîner une situation de cessation de paiement.

Le Tribunal de Commerce de XXX a prononcé le XX/XX/XXXX l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

A la date d'arrêté des comptes, l'entreprise se trouve encore en période d'observation dont la clôture est prévue le XX/XX/XXXX.
Dans ce contexte, les perspectives actuelles laissent à penser que la continuité de l'activité de l'entreprise devrait être assurée.

La période d'observation s'est clôturée le XX/XX/XXXX et a donné lieu au prononcé d'un SUPPRIMER LA MENTION INUTILE plan de redressement / plan de sauvegarde par le Tribunal.
L'échéancement des passifs prévu au plan est compatible avec les perspectives financières et de rentabilité de l'entreprise à ce jour. Dans ce contexte, la continuité de l'activité de l'entreprise devrait être assurée.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

- Changement de méthodes comptables (Exemple : évaluation, présentation) :

A COMPLETER

- Changement d'estimation ou de modalités d'application :

A COMPLETER

- Changement d'option fiscale (Exemple : provisions réglementées) :

A COMPLETER

- Correction d'erreur :

A COMPLETER

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

A l'exception des constructions qui ont fait l'objet d'une décomposition selon les modalités suivantes :
A COMPLETER

Les autres actifs n'ont fait l'objet d'aucune décomposition, compte tenu de leur nature.

Autres méthodes :
A COMPLETER

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations SUPPRIMER LA MENTION INUTILE (ne) sont (pas) inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

• Constructions	10 à 50 ans,
• Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans,
• Installations industrielles	5 à 10 ans,
• Matériel et outillage	5 à 10 ans,
• Matériel de transport	4 à 5 ans,
• Mobilier de bureau	10 ans,
• Autres	XXX ans.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Autres méthodes :
A COMPLETER

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de droit individuel de formation

Le total des droits acquis par les salariés présents à la date de clôture en matière de droit individuel à la formation s'élève à XXX heures.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2022) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2022 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de XXX €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.
Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à XXX €.

Le compte 444 intègre une créance d'un montant de XXX € correspondant à la quote-part du CICE de la société XXX non soumise à l'impôt sur les sociétés et revenant à notre société en sa qualité d'associée.
Le produit correspondant a été porté au crédit du compte de crédit d'impôt 699. Il s'élève à XXX € au titre de l'exercice.
La créance de CICE s'élevant à XXX € sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice XXX.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de XXX €.
Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.
Le produit du CICE théorique (propre à l'entité) comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à XXX €.

Le compte de créances à recevoir sur l'Etat intègre un montant théorique de XXX € correspondant à la quote-part du CICE de la société XXX non soumise à l'impôt sur les sociétés et revenant à notre société en sa qualité d'associée. Le produit correspondant a été porté au crédit du compte de crédit d'impôt 699. Il s'élève à XXX € au titre de l'exercice.
Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2022 sera constaté sur le prochain exercice et sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de ce même exercice.

La société n'est pas éligible au CICE. Toutefois elle bénéficie, en sa qualité d'associée, d'une quote-part du CICE de la société XXX non soumise à l'IS, à hauteur de sa participation dans le capital.
A ce titre, la société a comptabilisé à la clôture de l'exercice, dans le compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices, un montant de XXX € correspondant à la quote-part du CICE de la société XXX. Le produit correspondant a été porté au crédit du compte de crédit d'impôt 699. Il s'élève à XXX € au titre de l'exercice.

Par ailleurs, la société a obtenu le préfinancement d'une partie du CICE de l'année 2022. Ce financement a été enregistré dans la trésorerie de la société en contrepartie d'une dette bancaire constatée au compte 519 - Concours bancaires courants, pour un montant de XXX €. Ce préfinancement est venu, à la date du 31 décembre, compenser en partie la créance du CICE à imputer sur cet impôt sur les sociétés.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus.

Les primes de remboursement sont amorties par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :
A COMPLETER

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux.

Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'achèvement des travaux.

Autres méthodes :
A COMPLETER

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à XXX € hors taxe.

Parmi cette somme, XXX € correspondent à des prestations entrant dans les diligences directement liées à la mission de commissariat aux comptes.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL		

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice			
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)			

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1		
	TOTAL	1		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		14 467		
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		232 302		7 732
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		7 153		
Mat. de transport		21 251		
Mat. de bureau et info., mobilier		1 325		1 039
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	276 497		8 772
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		22 000		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 440		
	TOTAL	25 440		
	TOTAL GENERAL	301 938		8 772

Cadre B	Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1	
TOTAL			1	
Terrains			14 467	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			240 034	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			7 153	
Mat. de transport			21 251	
Mat. de bureau et info., mobilier			2 364	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			285 268	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			22 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			3 440	
TOTAL			25 440	
TOTAL GENERAL			310 709	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 198	723		5 921
Constructions - Sur sol propre				
: - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	90 117	35 416		125 533
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 182	1 431		3 612
Matériel de transport	6 776	4 646		11 423
Matériel de bureau et informatique, mobilier	971	478		1 449
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 244	42 694		147 938
TOTAL GÉNÉRAL	105 244	42 694		147 938

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	2 493		2 493		
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	**2 493**		**2 493**		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**2 493**		**2 493**		
Dont dotations et reprises : - d'exploitation			2 493		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	3 440		3 440
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	5 060	5 060	
Autres créances clients	136 757	136 757	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172	172	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	21 059	21 059	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 287	1 287	
Groupe et associés (2)	2 140	2 140	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	993	993	
Charges constatées d'avance	12 260	12 260	
TOTAL	**183 468**	**180 028**	**3 440**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques 2 140

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	153 887	3 887	150 000	
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	102 938	102 938		
Personnel et comptes rattachés	23 044	23 044		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 514	35 514		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	25 251	25 251		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 450	3 450		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 876	1 876		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	8 025	8 025		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**353 986**	**203 986**	**150 000**	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	1 876			

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	767 334
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	**767 334**
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	**767 334**
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	433 153
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-468 353
Variations en cours d'exercice	**-35 200**
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	**732 134**
Résultat de l'exercice	-94 484
Capitaux propres à la cloture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	**637 649**

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			6 600.00
Dettes fiscales et sociales		29 976.17	27 966.23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			4 200.00
	TOTAL	29 976.17	38 766.23

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			6 600.00
40810000 FRS FACTURE NON PARVENUE			6 600.00
Dettes fiscales et sociales		29 976.17	27 966.23
42820000 PROVISIONS POUR CP		21 669.60	19 229.47
43820000 CHARGES SUR CP		5 286.09	5 359.49
44860000 ETAT CHARGES A PAYER		1 061.00	998.00
44862000 PROVISION TAXE APPRENTISSAGE		1 959.48	2 086.34
44863000 PROVISION FPC			292.93
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			4 200.00
41980000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR			4 200.00
	TOTAL	29 976.17	38 766.23

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Produits d'exploitation			3 500
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
	TOTAL		3 500

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Charges d'exploitation		12 260	10 271
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
	TOTAL	12 260	10 271

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
TOTAL		

Commentaires : néant

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Total	

DocuSign Envelope ID: 9D76F04B-DFB5-483C-99E6-8E25482A6DAF

ST MODULES

Société par actions simplifiée au capital de 108 605 €
Siège social : 19 rue des Frères Michelin
10600 LA CHAPELLE SAINT-LUC
692 880 057 RCS TROYES

* * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

*

Pour copie conforme,
Le Président de la Société.

DocuSigned by:
Sébastien DONT
2ADDE91698674EC...

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	1		1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	14 467	5 921	8 546	9 269
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	240 034	125 533	114 501	142 185
Autres immobilisations corporelles	30 767	16 484	14 283	19 799
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	22 000		22 000	22 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 440		3 440	3 440
TOTAL (I)	310 709	147 938	162 771	196 694
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	164 044		164 044	139 852
En cours de production de biens	9 000		9 000	26 050
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	141 818		141 818	154 256
Autres	25 951		25 951	42 828
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	543 956		543 956	440 486
Charges constatées d'avance	12 260		12 260	10 271
TOTAL (II)	897 027		897 027	813 744
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	1 207 736	147 938	1 059 799	1 010 438

Bilan Passif

		Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	108 605	108 605	108 605
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		10 861	10 861
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		612 668	179 515
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-94 484	468 353
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	637 649	767 334
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		153 887	2 968
Emprunts et dettes financières diverses		1 876	2 538
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		68 163	59 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		102 938	77 234
Dettes fiscales et sociales		87 260	80 615
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		8 025	16 640
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			3 500
	TOTAL (III)	422 149	243 104
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	1 059 799	1 010 438
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		3 887	2 968